



## RONCHAMP

# CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
N°	Objet	Approuvée	Refusée
34	Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 2024	<b>UNANIMITÉ</b> (1 abstention)	///
35	Répartition des subventions aux associations	Voir tableau ci-joint	///
36	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité	<b>UNANIMITÉ</b>	///
37	Modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation	<b>UNANIMITÉ</b>	///
38	Détermination des conditions de remboursement des frais de déplacement des agents	<b>MAJORITÉ</b> (1 contre)	///
39	Signature de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus	<b>UNANIMITÉ</b>	///
40	Renouvellement de la convention d'accueil des chiens et des chats errants avec l'Association d'Accueil des Animaux	<b>UNANIMITÉ</b>	///
41	Rapport d'activité 2023 du SIED 70	<b>UNANIMITÉ</b>	///

Le contenu de ces délibérations est consultable sur le site internet de la commune et au secrétariat de mairie.

## Attribution des subventions 2024

Association ou organisme	Proposition 2024	Vote
DDEN (Animations prévention harcèlement dans les écoles)	100,00 €	<b>Majorité</b> <i>(1 contre)</i>
LSR 70	200,00 €	<b>Unanimité</b>
TENNIS DE TABLE RONCHAMPOIS	300,00 €	<b>Majorité</b> <i>(1 contre)</i>
CDFJ (ROAFF)	3 800,00 €	<b>Unanimité</b>
CDFJ (Convention jumelage)	3 800,00 €	<b>Unanimité</b>
AMIS DU MUSEE DE LA MINE	300,00 €	<b>Unanimité</b> <i>(1 abstention)</i>
Club d'AIKIDO KI NO KENKYUKAI	250,00 €	<b>Unanimité</b>
OPEB	250,00 €	<b>Unanimité</b>
HARMONIE RONCHAMPOISE	500,00 €	<b>Unanimité</b>
LES CHEVEUX D'ARGENT	500,00 €	<b>Unanimité</b>
SECOURS CATHOLIQUE - Equipe de Champagney	100,00 €	<b>Unanimité</b>
Ecoles		
Coopérative RASED (2 intervenants)	100,00 €/intervenant	<b>Unanimité</b>
Coopérative scolaire Ecole maternelle (5 classes)	100,00 €/classe	<b>Unanimité</b>
Participation jouets de Noël Ecole maternelle	20,00 €/élève	<b>Unanimité</b>
Coopérative scolaire Ecole élémentaire (9 classes)	100,00 €/classe	<b>Unanimité</b>
Participation voyage scolaire Ecole élémentaire	20,00 €/élève	<b>Unanimité</b>
Participation à l'achat des fournitures scolaires (à verser à la coopérative scolaire centrale de l'Ecole élémentaire du Centre)	42,00 €/élève + 42,00 € pour la Direction	<b>Unanimité</b>
Pour l'école maternelle du Centre, les fournitures scolaires sont réglées par la mairie à réception des factures des fournisseurs (dans la limite des mêmes crédits que ceux alloués à l'école élémentaire du Centre.		
<b>N.B. : aucune régularisation quant au nombre d'élèves ne sera effectuée au-delà du 31 décembre de l'année.</b>		

